

**Communauté Economique et Monétaire
de l'Afrique Centrale**

Parlement Communautaire



DISCOURS

*prononcé par l'Honorable Evariste NGAMANA,
Président du Parlement de la CEMAC
à l'occasion de l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2025*

Février 2025

- **Monsieur le Vice-Président de la Commission de la CEMAC ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de Mission Diplomatique, Consulaires et des Représentants des Organisations Internationales accrédités, auprès la République de Guinée Equatoriale ;**
- **Monsieur le Représentant de Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la République de Guinée Equatoriale ;**
- **Honorables députés du Parlement Communautaire et Chers Collègues ;**
- **Distinguées Personnalités ;**
- **Mesdames et Messieurs en vos rangs, grade et fonction, tout Protocole respecté ;**

C'est avec un grand sentiment de joie que nous nous retrouvons à l'occasion de l'ouverture de cette première Session Ordinaire de l'année 2025 de notre Parlement Communautaire.

Je voudrais m'acquitter d'un devoir qui est celui de vous souhaiter Honorables Députés et chers collègues, bon retour dans notre maison commune après les merveilleuses vacances parlementaires passées dans vos pays respectifs.

Permettez également que je vous transmette les vœux de Son Excellence **Pr. Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République, Chef de l'Etat et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, en ce début de l'année 2025.

Qu'il me soit permis, de saluer la générosité des imminentes personnalités ici présentes qui ont bien voulu être des nôtres, pour témoigner leur sympathie à notre égard et donner de l'éclat à cette cérémonie solennelle.

Aussi voudrais-je renouveler mes sincères remerciements, aux autorités équatoguinéennes qui, sous le très haut éclairage de Son Excellence

Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République, Chef de l'Etat et du Gouvernement de la Guinée Equatoriale, nous ont traditionnellement réservé un accueil plein d'enthousiasme durant notre séjour ici à Malabo.

A Son Excellence **Baltazar ENGONGA EDJO'O**, Président de la Commission de la CEMAC, représenté personnellement, ici, par Monsieur Charles ASSAMBA ONGONDO, Vice-président, je présente également ma gratitude pour la très bonne collaboration ayant toujours favorisé la réussite de nos Sessions.

Je suis particulièrement heureux de constater une fois de plus, la présence de leurs Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques et Postes Consulaires ainsi que celle des Représentants des Organisations Internationales à la présente cérémonie, malgré leurs lourdes et multiples occupations.

- **Distinguées Personnalités**
- **Honorables Députés et Chers Collègues**
- **Mesdames et Messieurs**

Il est à rappeler chers collègues, que l'exercice législatif auquel nous serons soumis et qui a un caractère annuel, vise à nous prononcer de manière responsable et en toute objectivité, sur la gouvernance de notre Communauté.

Au cours de la dernière Session Ordinaire de l'année écoulée, nous avons de concert décidé sur le plan législatif, du renvoi du second point inscrit à l'ordre du jour à savoir, la présentation du rapport général sur le fonctionnement et l'évolution de la Communauté pour examen à cette première Session Ordinaire.

Au regard des dispositions pertinentes de notre Règlement Intérieur, la mission relative à l'examen minutieux du Rapport sur le fonctionnement et l'évolution de la Communauté est dévolue à la Commission des Affaires Etrangères, Institutionnelles, de la Justice, des Droits de l'Homme et des

Politiques Sectorielles Communes (Commission n°1).

Eu égard à la perspicacité, à l'engouement et l'abnégation qui ont toujours caractérisé cette Commission dans le traitement des dossiers, je suis rassuré qu'elle nous produira un travail de qualité.

A cet effet, j'encourage les membres de cette Commission à plus d'assiduité et de ponctualité aux travaux en vue de rédiger un excellent rapport dont les conclusions répondront aux aspirations et attentes de tous. En d'autres termes, cette Commission doit travailler pour rendre plus forte et incontournable, notre Auguste Institution.

C'est dans cette optique que le célèbre auteur français **Jean LACROIX** disait je cite : « *par le travail, l'homme va rendre familier ce qui était étranger, donner forme humaine à ce qui était informe* » fin de citation.

- **Honorables Députés et Chers Collègues**

Sur le plan socio-politique, nous pouvons relever que, le contexte politique de la sous-région est présentement marqué par deux évènements majeurs.

Il s'agit....

-**d'une part**, de l'organisation prochaine des élections législatives et présidentielles, auxquelles prendront part activement certains de nos collègues du Cameroun, de la République Centrafricaine et du Gabon.

Je suis persuadé que les énormes efforts déployés par ces collègues en vue de défendre sans cesse et de manière indiscutable, les intérêts de leurs électeurs et la confiance ainsi que l'espoir que ceux-ci ont placés en eux, conduiront, inéluctablement, à leur réélection dans leurs circonscriptions respectives et leur reconduction au sein de notre Parlement Communautaire qui a encore besoin, tant de leurs compétences que de leurs expériences avérées.

A ce titre, nous leur présentons nos vifs et sincères encouragements et leur souhaitons surtout, plein succès à ces échéances électorales.

Je salue, en vos noms à vous tous, la victoire de nos collègues du Tchad qui viennent d'être tous réélus. Je félicite l'ensemble de ces collègues et

leur souhaite plein succès dans leur mission.

-**D'autre part**, il est question et nous le regrettons, de la tentative de déstabilisation perpétrée le 08 Janvier 2025 à N'Djamena contre la stabilité et la souveraineté de la République du Tchad.

Face à cet acte anticonstitutionnel visant à porter atteinte à la souveraineté nationale d'un Etat Démocratique, j'ai eu en votre nom, à faire dès le lendemain 09 Janvier 2025, une déclaration forte à travers laquelle, j'ai fait observer en substance que notre Parlement représentant de l'ensemble des populations des Etats membres de la CEMAC et instrument de promotion de la démocratie, de l'Etat de Droit et des Droits fondamentaux et surtout, conscient que la paix , la sécurité et la stabilité sont des gages de développement des Etats de notre Sous-région, ne pourra que déplorer toutes actions s'inscrivant dans le cadre de la nuisance de l'intérêt suprême de la nation tchadienne.

C'est pourquoi, j'ai pris en toute responsabilité la position qui consiste à condamner avec la plus grande fermeté et la dernière énergie, cette tentative de déstabilisation qu'a connue la République du Tchad au moment où, elle est engagée dans une étape cruciale de son histoire sous la conduite très éclairée de son Illustre Chef, le Marechal **MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République.

Aussi, ai-je présenté nos sincères condoléances aux familles des victimes tombées sur le champ d'honneur ainsi qu'au Gouvernement et au peuple tchadien et bien évidemment, souhaité par la même occasion, prompt rétablissement aux blessés.

Sur le plan de la diplomatie Parlementaire, j'ai effectué avec une délégation de haut niveau, une mission du 17 au 28 janvier 2025, au Royaume du Maroc en vue de procéder à la signature d'un Protocole d'Accord de Coopération entre la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc et notre Parlement Communautaire.

Cette délégation comprenait :

- L'Honorable Pedro ONDO MITOGO AVOMO, Vice-Président, Membre du Bureau du Parlement ;
- Messieurs Alain de Gervais TONGOU-KAMBI et Pierre François Guy BEYEME, respectivement Secrétaire général et Directeur de la Coopération et des Affaires Interparlementaires de notre Institution.

Ce Protocole d'Accord de Coopération vise de manière substantielle, à renforcer les relations parlementaires entre la Chambre des Conseillers et le Parlement de la CEMAC, par l'échange d'expériences et la mise en œuvre de programmes de formation afin de développer les capacités des parlementaires et des cadres administratifs des deux parties. Ceci, dans les différents domaines de travail des deux Institutions, notamment à travers la plateforme de la Chambre des Conseillers pour la diplomatie parlementaire et le dialogue Sud-Sud, ainsi que la promotion de l'échange des visites et organisation conjointe des conférences et séminaires sur des thèmes et questions d'intérêt commun.

Il affirme aussi, le rôle de la diplomatie parlementaire dans le renforcement de la coopération et l'unification des positions sur les questions bilatérales et régionales, ainsi que dans l'exploitation des moyens de développer les relations économiques, commerciales et humaines et d'exploiter évidemment, les potentialités prometteuses de la coopération entre le Royaume du Maroc et les pays de la CEMAC.

- **Honorables Députés et Chers Collègues**

Après cette période d'intersession qui vous a donné l'opportunité, non seulement de passer un moment agréable aux côtés de vos électeurs mais aussi, de célébrer les fêtes de fin d'année avec vos familles respectives, je constate avec grande satisfaction que vous rentrez bien ressourcés et pleins d'énergie. Ceci, pour démarrer avec dynamisme et enthousiasme la présente Session Ordinaire.

Au cours de cette nouvelle année que nous venons d'amorcer, j'ose espérer chers collègues que nous allons doubler d'efforts dans le cadre des plaidoyers au niveau de nos différents Etats, en vue de la mobilisation et la

mise à disposition de la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI).

Je ne saurais terminer mon discours sans reformuler à votre attention, mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Que cette année 2025 soit pour nous tous et pour tous ceux qui nous sont chers une année de santé, de réussite, de bonheur et de prospérité dans toutes nos entreprises, sous la très haute protection de Dieu le Tout-Puissant.

C'est sur ce souhait des vœux de nouvel an que je déclare ouverte, la première Session Ordinaire de l'année 2025.

Vive le Parlement de la CEMAC pour que vive la Communauté.

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION.

